

Energie, climat

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER,  
EN CHARGE DES TECHNOLOGIES VERTES  
ET DES NÉGOCIATIONS SUR LE CLIMAT

*Direction générale de l'énergie et du climat*

**Arrêté du 15 décembre 2009 portant nomination  
à la Commission supérieure nationale du personnel des industries électriques et gazières**

NOR : DEVE0931011A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat,

Vu le décret n° 46-1541 du 22 juin 1946 modifié approuvant le statut national du personnel des industries électriques et gazières, et notamment son article 3,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

Est nommé membre titulaire de la Commission supérieure nationale du personnel des industries électriques et gazières en tant que représentant des employeurs sur proposition de l'Union française de l'électricité :

M. Jean-Marc COURTE, en remplacement de M. Charles de DONKER.

Article 2

Sont nommés membres suppléants de la Commission supérieure nationale du personnel des industries électriques et gazières en tant que représentants des employeurs sur proposition de l'Union française de l'électricité :

Mme Françoise AUFFRET, en remplacement de M. Jean-Marc COURTE ;

M. Sylvain BADINIER, en remplacement de M. Pierre-Mathieu ANDREANI.

Article 3

Le directeur de l'énergie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 15 décembre 2009.

Pour le ministre d'Etat et par délégation :

*Le directeur de l'énergie,*

P.-M. ABADIE